



DEMANDE DE PROPOSITION (DDP)
MODIFICATION 002

SERVICE DE NETTOYAGE DES CONDUITS DE VENTILATION
à l'Agence spatiale canadienne (ASC) à Saint-Hubert

Date de clôture de la période de soumission :
Le 17 juin 2022 à 14h00 (HAE)

Transmettre votre soumission à l'Agence spatiale canadienne
Par Service Postel

Ou par fax : 819-997-9776

Référence: Dossier ASC n°. **9F030-21-0453**

Nota : Veuillez lire attentivement la présente demande pour plus de détails sur les exigences et les instructions relatives à la présentation des soumissions.



13 juin 2022



MODIFICATION 002

Cette modification a pour but de modifier la **Date de clôture et pour publier les réponses aux questions reçues.**

1. Supprimer : le 15 juin 2022 à 14H00 (HAE)

Insérer : le 17 juin 2022 à 14h00 (HAE)

Question 1 : Avez-vous un quantitatif des sections à réparer ou remplacer? Sinon, Comment prévoyez-vous payer cet item?

Réponse : *Les sections de calorifugeage à réparer/remplacer concernent les interventions aux conduits de ventilation pour l'ajout de porte d'accès nécessaire aux opérations de nettoyage. La quantité de portes d'accès à installer sera évaluée par l'entrepreneur selon les besoins en considérant les portes d'accès existants représentés sur les plans. L'entrepreneur doit prévoir un coût unitaire pour chacun des types de portes d'accès selon le TABLEAU 4 de l'ANNEXE B du document de DEMANDE DE PROPOSITION (DPP).*

Question 2 : Y'aura-t-elles des sections de conduits qui nécessitent une application de scellant? Ou des parties des unités nécessitant un traitement anticorrosion?

Réponse : *Outre le scellement coupe-feu des sections des conduits de ventilation installés par l'entrepreneur traversant une partition coupe-feu, l'étanchéité entre les conduits de ventilation et l'étanchéité des portes d'accès, l'application de scellant supplémentaire n'est pas requise. Le traitement anticorrosion ne fait pas partie de la portée de travaux du projet.*

TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES